



EPU - Luxembourg

M^r MASSAMBA

Conseiller

Déclaration du Congo

Monsieur le Président,

Le Congo souhaite la bienvenue à la délégation du Luxembourg conduite par *Son Excellence, Monsieur Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration.*
Le Congo a pris note des évolutions notables enregistrées depuis le premier Examen Périodique Universel du Luxembourg, notamment en ce qui concerne la participation à la vie politique, le droit de vote et nationalité, la lutte contre la discrimination et la liberté d'expression, la liberté de conscience et de religion.

Le Congo félicite le Luxembourg pour les efforts engagés depuis 2009 dans le cadre de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, de même que dans la lutte contre les discriminations fondées sur le genre, dans les domaines de la vie publique et privée.

Le Congo relève également que le Luxembourg s'est attelé après le premier examen à renforcer et à améliorer le cadre législatif de lutte contre la traite des êtres humains, et a pris de nombreuses mesures concernant les droits des enfants et les droits des personnes vivant avec handicap.

Enfin, le Congo félicite le Luxembourg pour les actions significatives engagées en vue de garantir les droits économiques, sociaux et culturels à sa population.

Je vous remercie.